

EFFICACITÉ DU SYSTÈME DE SANTÉ

UNE MÉTHODE FONDÉE SUR LES PRINCIPES POUR ATTEINDRE L'EXCELLENCE AU SEIN DES SYSTÈMES DE SANTÉ DU CANADA

Définition de l'efficacité du système de santé

Les systèmes de santé du Canada sont fort complexes. Leur efficacité porte sur la clarification des rôles et responsabilités et la définition des « règles d'engagement » permettant d'assurer de bonnes relations de travail entre les divers intervenants des systèmes de santé du Canada, y compris les gouvernements, les administrateurs et les dirigeants.

L'Association canadienne des soins de santé (ACS) croit en un système de santé bien gouverné, bien géré et tenu de rendre compte publiquement, au sein duquel les gouvernements, les administrateurs et les dirigeants se partagent la responsabilité. Un système de santé efficace ne fait pas que répondre aux besoins des Canadiens, mais il obtient également leur confiance.

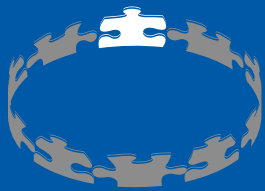
Les avantages d'un système de santé efficace

Pour offrir des services de santé de grande qualité, accessibles et efficaces, le système de santé doit être effectivement gouverné et géré, être tenu de rendre compte et partager les responsabilités. Il contribue à assurer un milieu de travail sain à ceux qui œuvrent dans le système et à assurer un important filet de sécurité des services publics auquel se fient les Canadiens et les entreprises canadiennes.

Leadership de l'ACS en matière d'efficacité du système de santé

Toute une gamme de parties prenantes, parmi lesquelles les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les administrateurs et les dirigeants du système de santé, les fournisseurs de soins et autres, doivent unir leurs efforts pour atteindre l'excellence au sein des systèmes de santé du Canada. En janvier 2005, l'ACS et CCAF-FVCI Inc. (une fondation de recherche nationale, à but non lucratif, qui se penche principalement sur les questions de reddition de comptes, de gouvernance, de gestion et de vérification dans le secteur public) ont publié *L'excellence dans le système de santé du Canada. Principes guidant la gouvernance, la gestion, la reddition de comptes et le partage des responsabilités*. Le mémoire préconise onze principes sur lesquels doivent s'entendre les parties prenantes pour bien collaborer à l'atteinte d'objectifs communs. Dans le contexte d'un possible transfert des responsabilités aux provinces et aux territoires et du transfert de points d'impôt, il est important de mettre en place des principes qui assurent le bon fonctionnement du système de santé.

Par notre cadre de principes, nous proposons que l'efficacité du système de santé repose sur les éléments suivants : 1) orientation stratégique et leadership, 2) reddition de comptes publique et participation du citoyen et 3) clarté des rôles et des responsabilités.



Faisant suite à la diffusion du cadre de principes et aux conseils reçus lors de discussions avec des personnes clés intéressées à promouvoir l'efficacité organisationnelle, l'ACS a été l'hôte d'une table ronde nationale sur l'efficacité du système de santé, en décembre 2005. La table ronde a réuni des participants de tout le Canada, y compris des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, d'autres intervenants clés et des représentants de certains organismes choisis qui s'intéressent à l'efficacité organisationnelle des secteurs public et privé, à la grandeur du Canada. Le message livré à l'ACS par les délégués à la table ronde est le suivant : *« Nous voulons travailler en partenariat avec vous sur cette question d'actualité importante, et nous voulons tirer parti de la réussite des organisations qui ont déjà commencé à appliquer les principes. »*

Réussites liées à la mise en œuvre

Au cours de la dernière décennie, les systèmes de santé, à la grandeur du Canada, ont connu de grands changements sur le plan des cadres de gouverne, de gestion, de reddition de comptes et de partage des responsabilités. Une des séances de la table ronde nationale de l'ACS a porté sur les efforts pancanadiens actuels relatifs à la mise en œuvre de l'ensemble de principes. Des représentants gouvernementaux, des administrateurs et des gestionnaires de Terre-Neuve-et-Labrador, du Québec, des territoires du Canada et du Manitoba ont réfléchi aux pratiques visant à assurer l'efficacité du système de santé dans leur province ou leur territoire. John Abbott, sous-ministre de la Santé à Terre-Neuve-et-Labrador, a souligné que son gouvernement avait complété de 85 à 90 % de la mise en œuvre des principes et *« qu'il avait la ferme intention d'aller de l'avant avec les orientations décrites dans le document sur le cadre de principes. »*

Leadership continu de l'ACS

Malgré certains grands succès, l'ACS reconnaît qu'il y a encore beaucoup d'améliorations à apporter au système de santé des provinces et des territoires du Canada. L'ACS est déterminée à transformer le système de santé et entend collaborer avec ses partenaires du système de santé, les instances gouvernementales et le milieu des affaires pour promouvoir l'adoption des principes d'efficacité du système de santé et pour atteindre l'excellence au sein des systèmes de santé du Canada.

1		2	Canadian Healthcare Association
9		0	Association canadienne des soins de santé
3		0	
1		6	75 years of service / 75 années de service

L'ACS est la fédération des hôpitaux et des organismes de santé provinciaux et territoriaux du Canada. Par ses membres, l'ACS représente un vaste continuum de soins comprenant des soins actifs, des soins à domicile et en milieu communautaire, des soins de longue durée, des services de santé publique et de santé mentale, des soins palliatifs, des services de lutte contre la toxicomanie, des services aux enfants, aux jeunes et aux familles et des services d'hébergement. Les services sont fournis par l'entremise des autorités régionales de la santé, des hôpitaux et des autres établissements et organismes qui servent les Canadiens et sont régis par des administrateurs qui agissent dans l'intérêt public. L'ACS est un chef de file en matière d'élaboration et de promotion de solutions politiques en santé qui répondent aux besoins des Canadiens. Elle est la championne d'un système de santé public qui donne accès à un continuum de services de santé comparables, à la grandeur du Canada.